



TRAVAUX EN HAUTEUR MODULE SECOURS À L'ÉQUIPIER

POURQUOI CETTE FORMATION ?

- Pour travailler en conformité avec les exigences des bases légales (Art. 5 & 8 OPA)
- Pour être en mesure d'effectuer un secours dans un délai de 10 à 20 minutes
- Pour savoir mettre en place des systèmes de travail avec fonction d'évacuation préinstallée

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- Apprendre à mettre en place des systèmes de travail avec fonction d'évacuation pré-installée
- Comprendre les risques impliqués lors d'un secours
- Comprendre les différentes étapes d'un secours
- Comprendre et utiliser un set de secours
- Être capable de secourir un équipier suspendu à un système d'arrêt des chutes

QUEL EST LE CONTENU ?

- Les obligations légales pour la formation au secours à l'équipier
- Les cinq étapes du secours
- Les connaissances des dangers encourus
- Les outils et système de secours
- La mise en pratique d'un set de secours dans différents scénarios
- Les limites du secours à l'équipier

POUR QUI ?

- Pour les entreprises désireuses de parfaire la formation de leurs collaborateurs afin de se mettre en conformité
- Pour les travailleurs utilisant des EPI contre les chutes de hauteur pour accéder et se maintenir à leurs postes de travail en hauteur

PRÉREQUIS

Avoir effectué la formation de base
Avoir une forme physique et une aptitude psychologique suffisantes pour évoluer en hauteur
Comprendre l'une des trois langues nationales

DURÉE & LIEU

Une journée complète
Dans nos centres de formation ou sur site

SERVICE FOURNI

Livret technique
Mise à disposition de tous les EPI contre les chutes de hauteur
Attestation de formation
Repas de midi (uniquement pour les formations effectuées dans l'un de nos centres)

PRIX

Intra-entreprise : CHF 1950.– Ht/6 personnes maximum / jour
Inter-entreprise : CHF 390.– Ht/personne / jour



© Petzl Distribution
vuedici.org